



FICHE DE PRESENTATION D'UNE MINEURE DE L'ENS-PSL

Description générale de la mineure (10 lignes max)

La mineure Traduction littéraire permet, au sein du diplôme de l'ENS, de valoriser le parcours de tout étudiant.e qui a enrichi ses compétences en traduction littéraire, en associant pratique de la traduction et réflexion sur ses enjeux, en littérature et en sciences humaines. Le parcours peut être constitué de séminaires, de cours et d'ateliers de traduction et sur la traduction dans les départements de Littératures, Philosophie, Sciences de l'Antiquité, ou encore en Sciences sociales ou en Arts, si les contenus dispensés reposent sur une réflexion centrée sur la traduction. La mineure, transdisciplinaire, se construit au fil de la scolarité en fonction des enseignements sur corpus proposés dans les départements de l'Ecole littéraire,

Nom du / de la responsable de la mineure + contacts utiles

Nathalie Koble (PR, département Littératures et langage)

nathalie.koble@ens.psl.eu

Roland Béhar (MCF, département Littératures et langage)

roland.behar@ens.psl.eu

Public visé par la mineure et prérequis attendus (10 lignes max)

LA mineure s'adresse à tout.e étudiant.e de l'ENS-PSL, quelle que soit sa discipline de rattachement, qui montre un intérêt pour les langues, qu'il soit spécialiste ou non, et s'engage au fil de sa scolarité dans une pratique de la traduction sur corpus, en littérature ou en sciences humaines et sociales. Ces pratiques traductives peuvent être collectives, dans le cadre d'ateliers ou de séminaires consacrés à une œuvre ou à un corpus choisi, ou bien être le résultat d'un travail personnel, adossé à un projet pédagogique au sein de l'ENS.

Objectifs pédagogiques de la mineure et bénéfice attendu pour l'insertion professionnelle des étudiants (1 page max)

La mineure permet de former de futurs traducteurs et traductrices. La traduction est également un outil indispensable dans la formation de tout.e étudiant.e en littérature, quels que soient ses corpus et ses langues de prédilection, en diachronie comme en synchronie. Non seulement la littérature requiert une réflexion approfondie sur la spécificité linguistique d'une œuvre et sur les conditions de possibilité de sa traduction dans d'autres langues, mais la



pratique de la traduction joue un rôle majeure dans la pensée et les usages de la littérature. Enfin, la traduction occupe une place centrale dans la dynamique des transferts culturels au sens large, et joue un rôle incontournable dans les échanges. Une conscience approfondie des enjeux propres à la pensée des langues est d'autant plus essentielle, y compris pour saisir l'importance de la traduction humaine à l'ère du développement rapide des grands modèles de langage. La mineure s'adresse à toute la population scientifique d'aujourd'hui.

Obligations de scolarité pour valider la mineure / structuration de la mineure

La mineure est délivrée au terme de la scolarité après validation de 30 ECTS impliquant *a minima* des cours de deux départements différents afin de garantir la pluridisciplinarité de la formation. L'étudiant.e devra en outre au terme de son parcours présenter un dossier regroupant l'ensemble des enseignements suivis et des corpus traduits, individuellement ou en groupe. Ce dossier comportera au moins une participation suivie à une traduction collective, ainsi qu'une traduction individuelle d'une œuvre en langue étrangère, relue par un.e enseignant.e compétent.e.

Liste (indicative, non exhaustive) des cours proposés dans la mineure (Si le projet de mineure est accepté cette liste sera complétée à chaque rentrée)

- Tous les séminaires, cours et atelier de traduction littéraire du DSA et du département de Littératures sont susceptibles d'être validés dans la Mineure, s'ils portent
- Le cours théorique « Make it new : traduire la poésie (théorie, histoire, pratique) » de Roland Behar et Nathalie Koble (Département Littératures et langage)
- Certains cours organisés à ECLA, centrés sur la traduction littéraire, autour d'un corpus suivi
- les PSL weeks consacrées à la traduction d'une œuvre en littérature ou en sciences humaines
- les séminaires de traduction organisés au sein des départements de Philosophie ou de Sciences sociales

sont validables, à condition qu'ils soient suivis sur un semestre, ou équivalent.